COMMERCE EXTÉRIEUR

Le guichet unique prend forme à partir du Port Autonome de Lomé et va se généraliser en 2015

la SYMPHONIE

Bimensuel - Informations Générales - Publicité | N° 46 du 31 Juillet 2014 | PRIX: 250 F CFA

Informer sans déformer, notre credo

AFFAIRE ESCROQUERIE INTERNATIONALE / REBONDISSEMENT ALLECHANT

Agba bertin arrêté par l'interpol à Athènes

P.3

Son statut d'exilé politique auprès des Nations-Unies compliquerait les procédures d'extradition au Togo

OPPOSITION TOGOLAISE

P.4

A 9 mois du scrutin présidentiel, trop de verbiage et de cacophonie

MEILLEURS JEUNES ENTREPRENEURS AFRICAINS 2014

Deux togolais, Awade ingrid et Jean-Marc Savi De Tové, dans le Top 20

P.6

OPÉRATION LIBÉRATION DES RUES ILLÉGALEMENT OCCUPÉES

Le chantier de Lomé terminé, cap sur Baguida

Pour Tata Avlessi

P.7

Gabriel Améyi est un cancer pour le Football Togolais

■ Lire l'intégralité de sa lettre adressée au président de la FTF

Editorial

Par Yves GALLEY

Complaisance s'appelle Kégbalo

Pour le compte des Eliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations, Niger 2015, les U17 Togolais ont été tenus en échec le dimanche 20 juillet dernier au Stade Omnisports de Lomé. Les calamiteuses conditions de préparation de l'équipe togolaise ont été décriées par tous, et l'on cragnait fort une débâcle. Le Togo s'en est sorti avec un match nul vierge. Débâcle, il y en a eu vraiment, pas du côté des joueurs, -même si on pouvait mieux attendre d'eux - mais de la l'entraîneur Kegbalo Kodjo auteur d'une prestation piètre. Le temps imparti pour le regroupement des joueurs était moindre, les moyens limités, mais le Togo devrait avoir honte et se poser mille questions s'il n'avait que pour pépinière ce groupe de jeunes joueurs retenu par le coach. Kegbalo a descendu d'un cran l'epoir que les uns commencent par nourrir pour l'entraînorat togolais, des joueurs choisis par pure complaisance, sans aucun atout technique. En 2ème partie, il fait rentrer un N°3, on ne sait où il l'a pioché, mais ça frise le ridicule comme choix en sélection nationale. Ce dernier a joué ses 27 minutes en faveur du Sénégal. Intolérable.Le match retour est annoncé pour début Août, et l'on croise les pieds.

BAL DES MOTS

Expressions

« Ca ne casse pas trois pattes à un canard »

Signification

Ca n'a rien d'extraordinaire, de remarquable

« Avoir un polichinelle dans le tiroir »

Signification: Être enceinte.

Citations

« Mon corps est un jardin, ma volonté est son jardinier. »

William Shakespeare

Leçons

«Même à titre d'essai, jamais d'accent devant une consonne double!»

Essai en fait la démonstration: on ne met pas d'accent sur le e précédant une consonne double. Pas besoin d'erratum, donc,si l'on a écrit ecchymose, tendresse, effacer, effroi,belladone, etc.

Quiz

Le sens des mots

1 . Dans la liste des mots qui équivoquent la blancheur, quel est l'intrus?

a) Lactence **b)** Chenu **c)** Blafard **d)** Candeur **e)** Moreau

2 . Que signifie chrys- tiré du grec?

a) Or **b)** Dieu **c)** Pierre

3 .Si vous voulez utiliser une expression hypocoristique à propos de votre fils, vous direz:

a) Le fruit de ma chair **b)** Mon rejeton **c)** Mon petit lapin

Correction Quiz Symphonie N° 45: Dictée: Le Capitaine Fracasse: Quand - quand; promelaient - pommelaient; vert-de-grisé - vert-de-grisées; témoignaient - témoignait;cette espace - cet espace; abandoné - abandonné; disaparaitre - disparaître.

La SYMPHONIE
Récépissé N° 0445/12/01/ 2012

Directeur de Publication
Yves GALLEY
90 38 36 16 / 99 66 94 91
symphonie2012@outlook.com

Rédacteur en Chef
Elyas PADABADI (90 26 98 68)

Rédaction
BROOHM Ani
Slim

Directrice Commerciale
Zeynab A. (22342374)

Imprimerie
LA COLOMBE
Tirage 2000 exemplaires

NUMEROS UTILES

CHU Tokoin
22 21 25 01

CHU Campus
22 25 77 68

Commissariat Central
22 25 47 39

Sûreté Nationale
22 21 28 71

Pompiers
118 OU 22 21 67 06

Police Secours
117

PUBLICATION

LIVRE BLANC DU GOUVERNEMENT SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA CVJR

Suite et fin

Les mesuresurgentes et symboliques

-la prise de mesures appropriées pour la préservation de la mémoire et l'archivage des travaux de la CVJR.

S'inscrivant dans cet état d'esprit, le gouvernement a déjà procédé à la redénomination de certaines rues et places du pays, à la suppression récente de la célébration du 13 janvier, à la présentation des excuses publiques du chef de l'Etat lors de la remise officielle du rapport final de la CVJR et à la création de commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN).

Toutes les autres mesures concourant au renforcement de l'unité nationale feront l'objet d'une mise en œuvre progressive et concertée susceptible d'instaurer un nouveau contrat de confiance entre les citoyens et entre les pouvoirs publics et les populations.

- **Les réparations matérielles**

Le gouvernement accepte le programme de réparation tel que propose par la CVJR, A cet effet, un fonds de réhabilitation et de réparation sera mis en place. Le gouvernement s'engage à mobiliser les ressources nécessaires à l'indemnisation des victimes.

Le gouvernement s'engage également à rendre fonctionnel dans les meilleurs délais le HCRRIIN chargé de la mise en œuvre du programme de réparation.

- **Les réformes politiques, institutionnelles et sécuritaires**

Le gouvernement togolais exprime sa ferme conviction que le processus enclenché n'a de réelle chance d'atteindre l'objectif d'apaisement, de réconciliation et de paix que s'il s'accompagne de réformes institutionnelles et sécuritaires renforçant les garanties de non répétition des violences, des atteintes aux droits de l'homme et à l'intégrité physique des personnes.

A ce titre, le gouvernement accepte les recommandations relatives :

-aux réformes du système judiciaire ;

-aux réformes constitutionnelles, institutionnelles et sécuritaires ;

-à la protection et la réalisation des libertés publiques et des droits fondamentaux des citoyens ;

-à la lutte contre l'impunité et la corruption.

La réforme de la justice en cours se poursuivra plus activement pour consolider l'indépendance de l'institution judiciaire et de la magistrature afin de rendre l'administration de la justice plus performante et plus efficace.

A cet effet, le gouvernement continuera, en fonction des moyens de l'Etat, à la doter de- moyens tant sur le plan financier, matériel que logistique, pour ' qu'elle puisse s'acquitter, dans des délais raisonnables et dans l'impartialité et l'équité, de ses missions.

De même, le gouvernement renforcera et à améliorera l'accès à la justice à tous les justiciables.

L'accès à la justice et au droit sera également renforcé par l'augmentation sensible du fonds d'aide juridictionnelle aux justiciables démunis, créé en 2009 pour assurer à tous un traitement équitable devant les cours et tribunaux.

Le gouvernement poursuivra la modernisation des institutions chargées de la sécurité publique, notamment les forces années, la police, la gendarmerie conformément aux principes et standards internationaux en matière de droits de l'homme.

La réconciliation est un processus de longue haleine qui exige une adhésion individuelle et collective et un changement de mentalité de l'ensemble des citoyens.

Pour ce faire, le gouvernement prendra les mesures visant à assurer l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux.

4. Cadre institutionnel de mise en œuvre et de partenariat

L'essentiel des soixante huit (68) recommandations recoupe bien les missions dévolues au ministère des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR et à l'ensemble de tous les départements ministériels.

Société civile

Aucune vision nouvelle de la société togolaise ne peut se définir sans donner toute sa place à une société civile engagée et responsable. Celle-ci s'est d'ailleurs affirmée ainsi tout au long des travaux de la CVJR par une forte mobilisation en faveur de la justice transitionnelle et de la réconciliation. Dans ce sens, les premiers jalons d'un partenariat d'un nouveau genre doivent être posés entre les pouvoirs publics et la société civile.

Partenaires techniques et financiers

Alors que s'amorce cette importante phase de mise en œuvre des recommandations de la CVJR, le gouvernement réitère ses remerciements aux partenaires techniques et financiers. H sollicite leur appui et compte sur leur fidèle accompagnement tout au long du processus.

Le gouvernement s'engage à se donner les moyens d'assurer la transparence dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations par une stratégie de communication appropriée avec l'appui des médias.

Conclusion

L'œuvre de réconciliation nationale est une œuvre collective, inclusive et participative. Il est impératif que toutes les filles et tous les fils de la nation togolaise travaillent à l'avènement de cette ère nouvelle qui fera de notre pays le Togo, un pays épris de paix et respectueux des droits de l'homme.

AFFAIRE ESCROQUERIE INTERNATIONALE / REBONDISSEMENT ALLECHANT

Agba bertin arrêté par l'interpol à Athènes

Son statut d'exilé politique auprès des Nations-Unies compliquerait les procédures d'extradition au Togo

L'interminable affaire d'escroquerie internationale continue de produire ses épisodes, les uns alléchants que les autres. Il y a peu, l'ancien ministre Pascal Bodjona, débordant d'énergie, montait au créneau pour décrier la conduite des procédures judiciaires et le caractère politique que revêt sa poursuite. La Cour suprême vient de se signaler en rejetant purement et simplement le pourvoi en cassation formé par ses avocats . Un rejet qui relance complètement la procédure. On en était là, et subitement, le coup de tonnerre explose le ciel d'Athènes en Grèce, Agba Bertin est arrêté par l'Interpol. C'était le 29 juillet. Un rebondissement alléchant qui devrait tout relancer, d'autant plus qu'il est le présumé cerveau de l'affaire. Parlant de l'affaire, il y a lieu de rappeler qu'il est reproché aux accusés d'avoir escroqué 48 millions de dollars à Abbas Youssef, homme d'affaires émirati. Arrêté et détenu sans jugement pendant près de deux ans en prison au Togo, Bertin Agba a payé une caution de 150 millions pour bénéficier d'une liberté conditionnelle. Il s'est échappé du Togo juste après, et circule en toute liberté dans plusieurs pays, entre autres l'Afrique du Sud et le Ghana voisin. Sur les médias, il est également présent. Peu de jours avant son arrestation, il a accordé une interview exclusive à nos confrères d'Afrikatv.net où il s'est largement prononcé sur l'affaire d'escroquerie, a bien chargé le régime en place, et s'est dit prêt à soutenir un parti politique émergeant au Togo . « Le Colonel Massina me demandait de reconnaître que M. Bodjona était le cerveau de cette affaire et que c'est Faure Gnassingbé qui me le demandait… », clamait-il. Pour ce qui est de son retour au bercail, il n'a pas caché son envie : « Par la grâce de Dieu, je retournerai dans mon pays où mon cordon ombilical a été enterré. Et je suis très attiré tous les jours de retourner dans mon pays ». Et comme Dieu n'est pas sourd à ses prières, voilà que l'opportunité vient de lui être donné de retourner dans

Agba Sow Bertin

son pays qu'il aime tant. Seul hic, il aurait, selon ses dires, le statut d'exilé politique auprès des Nations-Unies, une chose qui devrait compliquer son extradition vers le Togo. Selon nos informations, une équipe militaire du Togo a été dépêchée à Athènes à propos. Les prochains jours nous fixeront davantage.

Pour l'heure, son principal accusateur Abbas Youssef peut sabler le champagne. « Je n'ai jamais douté de la bonne foi de Faure Gnassingbé mais je ne pouvais pas me suppléer à l'Etat togolais… Agba était au Ghana et personne ne l'a inquiété. Cela m'a surpris mais j'ai toujours fait totalement confiance à la justice togolaise», a-t-il confié à un journaliste qui lui est très proche. Mais alors, qu'en serait-il du Français Loïk Le-Floch Prigent, troisième accusé dans cette affaire ? Libéré pour raison de santé, il est retourné en France et n'a de cesse de narguer les dirigeants du Togo. L'affaire a de beaux jours devant elle! **Y.G**

SOMMET DES CHEFS D'ETAT ETATS-UNIS/AFRIQUE

Obama annonce les couleurs

Obama assurant le show devant 500 jeunes entrepreneurs africains

Un sommet de grande envergure réunira du 5 au 6 Août à Washington une quarantaine de chefs d'Etat africains autour de leur homologue américain Barack Obama. Le sommet Etats-Unis / Afrique, première du genre, se présente comme un rendez-vous politique, diplomatique et économique majeur pour l'ensemble des parties. Faure Gnassingbé y sera. L'ambassadeur américain au Togo, Robert Whitehead et le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, ont présenté mardi les grandes lignes de ce sommet qui aura pour but, selon Jay Carney, le porte-parole de la Maison Blanche, de « renforcer les liens avec l'une des régions les plus dynamiques » et faire «progresser les objectifs de l'administration en matière de commerce et d'investissement en Afrique, et mettre en évidence l'engagement des Etats-Unis envers la sécurité de l'Afrique, le développement de la démocratie et de ses habitants ».

3 thèmes majeurs seront proposés aux participants : investir dans l'avenir de l'Afrique, paix et stabilité régionale, gérer pour les générations futures. Un forum économique se déroulera la veille. Mais déjà, l'illustre hôte de ce rendez-vous annonce les couleurs. Sur la démocratie, Barack Obama a expliqué devant les jeunes qu'aucun pays ne peut réussir sur le long terme sans des règles claires et respectées par tous,, ajoutant que l'argument « *en Afrique, c'est différent* » ne pouvait permettre à un chef d'Etat de s'enrichir aux dépens de ces concitoyens. Idem sur les traditions. Tout peut être remis en cause, c'est le privilège de la jeunesse. Il faut par exemple rejeter les mutilations sexuelles, une pratique « *barbare et inacceptable* ». Enfin, aucun dirigeant n'a vocation à rester au pouvoir. Et là encore, le président des Etats-Unis a incité la nouvelle génération à faire entendre sa voix. Que le sommet Etats-Unis / Afrique promet !

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le guichet unique prend forme à partir du Port Autonome de Lomé et va se généraliser en 2015

L'amélioration du climat des affaires au Togo commencée depuis quelques années vient de franchir un important palier avec le lancement vendredi dernier du démarrage de la phase pilote import maritime du commerce extérieur.

Le premier ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu a présidé la cérémonie de lancement à laquelle ont pris part plusieurs personnalités, notamment, les membres du gouvernement dont la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Bernadette Legzim-Balouki, les présidents des institutions de la République, les députés, les ambassadeurs et les représentants-résidents des organisations internationales accréditées au Togo. Ce système est à piloter au Port Autonome de Lomé et comporte plusieurs avantages pour l'économie togolaise.

Vue partielle de la Table d'honneur au lancement, au milieu, le PM Ahoomey-Zunu

« La mise en place de ce système a pour objectif de rendre compétitive l'économie togolaise, d'améliorer la sécurité et l'efficacité des procédures de dédouanement, tout en apportant des solutions innovantes pour sécuriser, automatiser et optimiser les procédures de la communauté du commerce extérieur », a déclaré M. Ahoomey-Zunu.

Le guichet unique, qu'est-ce que c'est ?

C'est un système performant de facilitation du commerce, un outil de gestion qui fonctionne dans un environnement simplifié et sécurisé à chaque étape de la chaîne logistique. C'est donc une plateforme unique dématérialisée et interactive à l'usage de la communauté du commerce extérieur. « Une plateforme où toutes les informations et formalités nécessaires pour la sortie des marchandises du Port Autonome de Lomé, des frontières et des aéroports seront disponibles au même endroit, ce qui engendre non seulement une célérité dans les transactions, mais aussi une forte diminution des coûts et de la disparition des goulots d'étranglement afin d'augmenter les recettes de l'Etat », a expliqué le chef du gouvernement.

En langage plus courant, le guichet unique permettra aux parties impliquées dans le commerce et le transport de déposer des informations et des documents auprès d'un point d'entrée unique afin de remplir toutes les formalités officielles liées à l'importation, à l'exportation et au transit.

Pour la ministre du Commerce et de la Promotion du secteur privé, Mme Legzim-Balouki, le guichet unique est un outil fondamental, non seulement dans le développement du commerce extérieur mais aussi et surtout dans l'amélioration de la croissance économique du Togo.

Pour généraliser ce système, deux autres phases seront effectuées en 2015. Ainsi, de janvier à avril 2015, le guichet unique connaîtra sa phase pilote aux postes frontières terrestres et sera généralisé de mai à juin de la même année.

Les frontières aériennes seront prises en compte par une phase pilote de juillet à octobre 2015 et en décembre 2015, tout le circuit du commerce extérieur sera bouclé par le système de guichet unique.

Au nombre des mesures prises par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires au Togo figure la création du guichet unique de création d'entreprise au Centre de Formalités d'Entreprise (CFE). Aujourd'hui, en 24 heures, tout opérateur économique peut créer son entreprise au Togo. A cette mesure, s'ajoute l'adoption des textes législatifs et réglementaires visant l'amélioration de la transparence dans la gestion des marchés publics et la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR), une fusion de la douane et des impôts pour la transparence dans la gestion des recettes générées par ces deux moyens.

Choisi après un appel d'offres le 5 avril 2013, c'est le groupement d'opérateurs BIVAC BV/SOGET qui se chargera de l'exploitation de ce nouveau système au Togo pour une période de 10 ans.

K. Teli

OPÉRATION LIBÉRATION DES RUES ILLÉGALEMENT OCCUPÉES

Le chantier de Lomé terminé, cap sur Baguida

L'équipe en charge des opérations de démolition et de libération des rues illégalement occupées dans la préfecture du Golfe, est toujours à pied d'oeuvre. A sa tête M. Aboka Kossi, président de la délégation spéciale. Le jeudi 24 juillet, trois sites ont été visités, et le bulldozer, à l'accoutumée, a rétabli l'ordre sur tous ses passages. L'opération du jour a permis de découvrir la dimension "incivique et irresponsable" de certains citoyens enclins à abuser de l'Etat.

L'opération de démolition est rentrée dans sa phase active depuis plusieurs mois déjà. Le rendez-vous du jour a conduit le bulldozer à Adidogome et Avédji. Le président Aboka explique: " Nous sommes allés à Logoté pour libérer une rue qui entoure le marché,pour qu'en cas d'incendie, qu'il y ait de la place pour sécourir les victimes. Nous sommes revenus à Adidogomé, plus précisément au Lycée moderne 1, pour dégager une maison construite dans l'établissement, et nous sommes allés, pour finir, à Avédji Telessou où il y a un couvent qui est dans la rue". Cette dernière opération a retenu l'attention de plus d'un, et pour cause, on ne dégage pas un couvent n'importe comment. Une séance de discussion préalable a eu lieu entre M. Aboka et les prêtres du lieu sacré, s'en est suivie une cérémonie de prières et de libation, pour calmer les fétiches et faciliter le bon déroulement des opérations. Tout s'est bien déroulé, au finish. Mais le tort et la détresse causés par ces opérations peuvent être évités, en tout cas. "la route est pour tout le monde, ce n'est pas un bien privé, l'espace public appartient à l'Etat. On ne peut pas occuper l'espace qui peut servir au développement. Il vaut mieux, avant d'acheter un terrain, s'adresser aux services techniques mis en place par l'Etat pour ne pas avoir des problèmes demain", conseille le président de la délégation spéciale, avant d'appeler les responsables des CDQ et CDV à « jouer pleinement leur rôle en soutien au gouvernement ». Du côté des victimes, il faut noter que pour la plupart, l'Etat a fait des efforts pour assurer le dédommagement, il est déplorable de constater que d'aucuns, au lieu de quitter les lieux pour aller jouir à bon escient de leur dédommagement, choisissent d'escroquer ou d'arnaquer l'Etat. C'est le cas du propriétaire de la maison détruite au Lycée moderne 1 d'Adidogomé. L'Etat lui a rétrocédé depuis 2007 un terrain de deux lots en compensation du quart qui lui a été pris. Il aurait vendu la parcelle avant de revenir habiter sa maison sise au Lycée, il a construit par ailleurs de nouvelles chambres qu'il a louées aux locataires. Un comportement aux antipodes de la dynamique de la participation citoyenne au processus de développement. Somme toute, M. Assou Karka, censeur du Lycée Moderne, se réjouit de la démolition de la tanière du propriétaire indélicat: « Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision salutaire de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe, donc du gouvernement et nous en sommes très contents. Maintenant que nous venons de retrouver l'intégrité géographique de notre établissement, nous souhaitons construire des bureaux aux gardiens et aux surveillants, afin d'assurer la sécurité de nos élèves qui parfois, escaladent ces lieux et nous causent beaucoup d'ennuis». La délégation spéciale qui a déjà offert un joli bâtiment de plusieurs classes au Lycée, s'y emploierait à coup sûr. L'opération du 24 juillet marque ainsi la fin de l'étape de Lomé, prochain cap,le canton de Baguida. Les populations de la zone sont bien averties.

«On ne peut pas occuper l'espace qui peut servir au développement»

Prières du responsable du couvent avant le passage du bulldozer, sous le regard attentionné de M. Aboka Kossi

Le bulldozer en action au Lycée Moderne

OPPOSITION TOGOLAISE

A 9 mois du scrutin présidentiel, trop de verbiage et de cacophonie

Qui sera le prochain président de la République Togolaise ? La question envahit l'esprit de tous les togolais à neuf mois des élections présidentielles. Un sondage d'opinion de la crédible Agence «I and I » réalisé en juillet 2014 donne pour vainqueur Faure Gnassingbé dans tous les cas de figure. Outre la réalité de ce sondage, le bilan élogieux du président sortant plaiderait largement en sa faveur et confond l'opposition qui, ne sachant à quel saint se vouer, tourne en rond comme un cafard asphyxié. La plaie légendaire qui nuit gravement aux performances de cette opposition aux joutes électorales, dénommée le manque de stratégie, semble incurable, et risque pour une nouvelle fois, d'expliquer un cuisant échec qui se profile à l'horizon. Une parfaite organisation, des actes concrets sur le terrain, des alternatives crédibles et porteuses d'espoir, rien ne plaide en faveur de l'opposition. Ses acteurs se mélangent les pinceaux, vont dans tous les sens et brillent par les actes les plus improductifs. Faire barrière à une éventuelle candidature de Faure Gnassingbé, c'est tout le combat de l'heure, mais s'organiser méthodiquement et s'attirer toutes les chances pour une victoire dans les urnes, c'est le dernier souci. On parle de réformes constitutionnelles et institutionnelles, et l'opposition a forcé l'opinion à croire que c'est la voie royale pour atteindre l'alternance. A la table de dialogue pour discuter du projet des réformes, l'opposition parlementaire, excepté l'UFC, va claquer la porte à quelques minutes de la fin des discussions. Un rapport va être envoyé au gouvernement, qui le convertit en projet de loi envoyé au parlement. Le document a pris en compte toutes les préoccupations exprimées par l'opposition, mais

Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

M. Fabre et acolytes exigent, en ce qui concerne, la limitation du mandat présidentiel, une rétroactivité de la loi. Une loi votée en 2014, l'on exige son applicabilité à un mandat qui a cours depuis 2010, un cas exceptionnel. Conséquence, le projet est rejeté. L'opposition, outre fustiger le parti

Me Dodji Apevon, Pdt du CAR

au pouvoir, exige que Faure négocie sa candidature en 2015, alors qu'aucun texte, jusqu'à preuve du contraire, ne condamne cette possibilité. Le temps d'envoyer des noms à la Commission électorale indépendante arrive, le Collectif Sauvons le Togo et la Coalition Arc-en-ciel ont du mal à se comprendre, la dernière exige avant tout des clarifications sur le statut politique de l'UFC, posant le débat de ''qui est opposant, qui ne l'est pas''. Une série d'inutilités. Entre-temps, Jean-Pierre Fabre, pour frustrer ses pairs, annonce urbi et orbi qu'il est le candidat naturel de l'opposition. Une attitude mesquine pour dynamiter la dynamique unitaire de l'opposition réclamée par tout un peuple. Comme on peut le comprendre aisément, l'opposition à neuf mois du scrutin présidentiel, n'est pas du tout prête. Elle est plus présente dans les discours creux et pompeux, dans les alchimies bizarres et se fragilise tous les jours par ses options les plus cacophoniques. La défection ces derniers temps des acteurs de l'opposition pour rallier le camp présidentiel passe pour un acte qui dit tout. Dans les discussions en off, les acteurs qui se montrent farouches opposants de Faure Gnassingbé, font profil bas, et avouent leur admiration pour tout ce que le ''Petit'' est en train de faire. Dans ces conditions, il est difficile d'espérer que le peuple se décide à confier son destin entre les mains des aventuriers hors de pair qui promettent un autre Togo aux Togolais du bout des lèvres.

Y.G

KNTB 102.7 FM

elafrik.com
Elites d'Afrique
Un regard professionnel et valorisant sur l'info du Togo et d'Afrique

BAROMETRE

A la hausse

GNANDE DJETELI

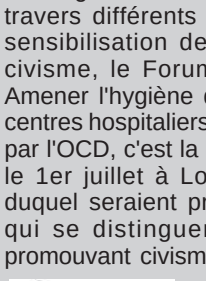

Directeur Général CEET. Sous son égide, il est mené une forte politique de proximité clientèle. Après les populations d'Avepozo, celles de Kégué ont accueilli dans une liesse indescriptible le vendredi dernier l'inauguration de l'agence CEET, une réponse aux voeux ardents des consommateurs. M.Djeteli conduit également avec succès le grand projet d'électrification des zones rurales, plusieurs localités sur toute l'étendue du territoire viennent d'être branchées à la lumière électrique, et l'opération se poursuit, au grand bonheur des populations.

CYRILLE AMETEPE

Président de l'Observatoire togolais de la citoyenneté et du développement (OCD), Initiateur de "La nuit du civisme". Jeune togolais débordant d'énergie pour la promotion du civisme et du développement. Rassemblant autour de lui d'autres jeunes bénévoles et civiques, il crée l'observatoire pour participer à l'émergence d'une conscience citoyenne à travers différents créneaux, entre autres, la sensibilisation de masse, le Baromètre du civisme, le Forum national sur le civisme, Amener l'hygiène dans les milieux carcéraux, centres hospitaliers... Mais le projet phare piloté par l'OCD, c'est la nuit du civisme, qui se tient le 1er juillet à Lomé,rendez-vous au cours duquel seraient primés les meilleurs acteurs qui se distinguent de par leurs attitudes promouvant civisme et développement.

A la baisse

ETIENNE BAFAI

Directeur général de la BTCI depuis 2008, il a été licencié le dimanche dernier pour "fautes graves" selon le Conseil d'Administration (CA). Une décision qui donne raison au ministre Ayassor qui déjà, en 2013, avait signé un décret mettant fin aux prérogatives du monsieur. Selon des sources, le CA aurait peur que M. Bafai, de par ses engagements hasardeux,risqués et mafieux, ne conduise la banque vers le gouffre dans lequel se trouve aujourd'hui l'Ecobank avec le "Fiawogate".

WEB NEWS

La soudanaise chrétienne condamnée à mort reçue par le pape François

Elle avait été condamnée à mort puis acquittée grâce à la mobilisation internationale enclenchée suite au verdict de son procès au Soudan. Meriam Yahia Ibrahim Ishag a été reçue la semaine dernière par le Pape à Rome, dans la résidence Sainte-Marthe où il réside.

Arrivée avec son mari et ses deux enfants, Meriam Yahia Ibrahim Ishag a pu s'entretenir avec le pape François pendant près d'une demi-heure. La rencontre « s'est déroulée dans un climat serein et affectueux », a précisé le Vatican dans un communiqué. La soudanaise a pu remercier le Saint Père pour « le grand soutien et le réconfort ressentis à travers les prières du pape et de tant d'autres croyants ». Le pape argentin a par ce biais « manifesté sa proximité, son attention et sa prière pour tous ceux qui souffrent pour leur foi, et en particulier les chrétiens qui subissent des persécutions ou des contraintes à la liberté de religion. »

Meriam est née d'un père musulman et d'une mère chrétienne orthodoxe, lors du décès de son père, alors âgée de 5 ans, la jeune femme est élevée dans les valeurs chrétiennes. Elle décide de se convertir au catholicisme en 2011 avant d'épouser son mari, lui-même chrétien. Le 15 mai dernier, refusant d'abjurer sa foi au profit de l'islam, la jeune femme est condamnée à mort par pendaison. 100 coups de fouet lui sont également promis pour « adultère », car selon l'interprétation de la charia, toute union entre une musulmane et un non-musulman est passible d'une condamnation. Ecrouée à la prison pour femme d'Omdurman, elle accouche dans sa cellule d'une petite fille douze jours après le verdict. L'histoire émeut la communauté internationale, et une pétition est créée pour aider la chrétienne. Le jugement, qui suit la loi islamique en vigueur au Soudan, est finalement annulé en appel le 23 juin 2014.

Réfugiée à l'ambassade des Etats-Unis depuis cette date, plusieurs tentatives d'évasion ont été faites avant qu'elle ne parvienne finalement, grâce à la nationalité américaine de son mari, à quitter le Soudan. Une mémorable escale en Italie avant de démarrer une nouvelle vie. Libre.

ILS ONT DIT

«Le parti UNIR fera connaître son candidat en temps opportun... Si le choix est porté sur le Président Faure, c'est sans complexe que nous l'emmènerons à la victoire» **Georges Aïdam, 1er vice-président UNIR**

«Le principe des réformes, bien qu'acquis, n'est pas encore réalité, ni consolidé; et déjà à la hussarde, on se dispute sur fond d'invectives des modalités d'application; c'est à se demander si par mégarde, certains stratèges politiques n'ont pas fini par prendre leurs désirs comme des réalités» **Francis Ekon, Pdt CPP**

« Moi, je suis un guerrier. Dès qu'on me convoque, je sais que je viens pour jouer pour mon pays et je dois donner le meilleur de moi-même» **Amewou Komlan, sociétaire de Al Shaab aux Emirats Arabes Unis, international togolais**

«J'aurais souhaité que ce soit un truc à long terme mais comme cette mission m'est spécialement spécifiée, je vais essayer de tout faire pour quand même réussir ma mission et ensuite on verra» **Tchanilé Tchakala, Coach des Eperviers Séniors**

SANTE +

Pourquoi il ne faut pas nettoyer ses oreilles avec un coton-tige?

Les cotons tiges sont mauvais pour les oreilles. Ils peuvent par exemple provoquer de l'eczéma dans vos conduits auditifs ou provoquer de vilains bouchons de cérumen. Nombreux sont les utilisateurs de cotons tiges. Pour autant, il est de notoriété publique qu'il ne serait pas forcément le bienvenu dans nos oreilles. Quelles sont les raisons ?

Le coton-tige repousse vers la profondeur du conduit auditif le cérumen qui habituellement est évacué de manière naturelle vers la sortie. On lui reproche également d'être responsable d'eczéma dans le conduit suite aux frottements répétés sur la peau. Il est important également de mentionner les risques de traumatisme du tympan dès lors que la pénétration est trop profonde. Cela fait généralement suite à un accident, tel qu'un coup dans la personne en train de se nettoyer les oreilles.

Devrions-nous alors totalement bannir le coton-tige ?

Suite aux trois raisons précitées, il serait effectivement préférable de bannir les cotons-tiges. On peut cependant les tolérer à la seule condition de les introduire sur un seul centimètre, c'est-à-dire là où le revêtement cutané est plus solide. Mais cela dépend de la quantité de cérumen produit par la personne.

Quelle(s) est/sont alors la/les bonne(s) méthode(s) pour nettoyer ses oreilles ? A quelle fréquence ?

Il existe trois possibilités qui dépendent du taux de production de cérumen. Pour les productions modérées, un simple passage de l'auriculaire recouvert d'une serviette humidifiée suffit. Pour les productions moyennes de cérumen, l'introduction d'eau tiède à l'aide du pommeau de douche lors de sa douche est préférable à l'utilisation d'une poire. Concernant les productions de cérumen plus importante, il existe des produits nettoyants sous forme de pulvérisation vendus en pharmacie et à utiliser trois fois par semaine. Un ORL peut également retirer les bouchons lorsque l'oreille semble pleine et bouchée.

De quoi dépend la production de cérumen ? Pourquoi celle-ci est-elle différente d'une personne à l'autre ?

La production de cérumen dépend de l"activité des glandes cérumineuses qui tapissent la peau du conduit auditif. Si le conduit auditif est de faible diamètre ou présente des angulations, l'accumulation du cérumen aboutit à des bouchons de cérumen de consistance plus ou moins solide et nécessitant leur extraction instrumentale.

Qu'adviendrait-il si on ne lavait pas l'intérieur de nos oreilles ?

L'oreille est par principe auto-nettoyante. Il n'empêche qu'il est nécessaire de les nettoyer pour des raisons hygiéniques. Il est donc important de se conformer aux conseils édictés précédemment. Une remarque concernant les personnes porteurs de prothèse audio-prothétiques chez qui l'embout va à rebrousse-poil, accumuler du cérumen dans le conduit fait les performances auditives, d'où la nécessité de consulter systématiquement un ORL une fois par an.

IMAGE DE LA QUINZAINE

Jeudi 24 juillet 8h 55 mn, à 200m, au nord de la Station d'essence Cap Agoè Assiyéyé, collision entre deux motocyclistes. Un sort indemne, le second, un corps habillé, pour éviter le danger, se propulse de sa moto. Une chute fatale. Tête fracassée, il ne se relèvera plus. Au moment de la chute, le casque de la victime, mal ceint, s'est envolé tout simplement. Leçon: le casque n'est utile que s'il est bien porté. Sortons toujours casqués, mais **casquons bien nos casques.**

LE TOGO RECONNAÎT LE KOSSOVO

Les deux pays signent un accord de coopération technique

Le Togo vient de reconnaître officiellement La République du Kossovo, emboîtant ainsi le pas à une centaine d'autres pays de par le monde. Une cérémonie de signature d'accord a scellé cette reconnaissance le 21 juillet dernier à Pristina, capitale du Kossovo.

Le ministre togolais des Affaires étrangères et son homologue kossovar, Enver Hoxhaj ont signé le 21 juillet à Pristina, sur le compte de leurs gouvernements respectifs, un accord cadre de coopération économique, commerciale, culturelle, scientifique et technique. Cette signature consacre la reconnaissance du Kossovo par le Togo et l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays qui renforcent par le fait, leurs relations amicales. Pour baliser le chemin de ce qu'on peut appeler ''l'Accord de Pristina'', Le vice Premier ministre Behgjet Pacolli en 2011, et le ministre des Affaires étrangères en janvier 2014, se sont fait recevoir par le président Faure Gnassingbé aux fins d'obtenir une reconnaissance officielle du Togo. Cette reconnaissance a été formalisée par la signature le 11 juillet 2014, par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, de la déclaration authentifiant la reconnaissance du Kossovo par le Togo. Rappel de l'histoire, le 17 février 2008, les députés du parlement Kossovar adoptaient à l'unanimité l'indépendance de leur province, ce que la communauté internationale va diversement apprécier. Les Etats-Unis valident la démarche ainsi que plusieurs pays de l'Union Européenne, mais la Russie et la Serbie contestent, fustigeant le caractère unilatéral de l'acte de proclamation d'indépendance.

La question fera objet d'un avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) qui jugera l'initiative du parlement kossovar non contraire au droit international. Et depuis lors, une centaine d'Etats Etats ont reconnu la souveraineté du Kossovo dont vingt africains, dix en Afrique de l'Ouest, entre autres, le Burkina Faso, le Sénégal, le Libéria, la Sierra Leone, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, la Guinée Bissau et la Guinée. Le Togo se classe comme le 108è pays à reconnaître l'indépendance du Kosovo (s'écrit également avec un seul ''s''). A Pristina, le Ministre Dussey, après la signature du document officiel établissant les relations entre les deux pays, a été reçu par le Premier ministre, Hashim Thaçi, avant de présenter à un groupe d'étudiants une communication au cours d'une conférence organisée par l'Académie diplomatique et l'Université du commerce et des technologies du Kosovo.

LE KOSOVO FICHE PAYS

Population totale (2012) : 1 815 606 hab.
Superficie totale 10 887 km2
Produit intérieur brut : 6,446 milliards USD (2011)
Taux de fécondité : 2,20 enfants par femme (2011) Banque mondiale
Forme de l'État: République parlementaire
Revendiqué par la Serbie
Reconnu par 108 États, une trentaine étant opposés
Présidente: Atifete Jahjaga
Premier ministre: Hashim Thaçi
Langues officielles
Langues à statut local: albanais et serbe turc, bosnien, romani
Capitale: Pristina
Déclaration d'indépendance 17 février 2008
Monnaie :Euro
Indicatif téléphonique +3356, +3557, +377, +381, +3868, +387

MEILLEURS JEUNES ENTREPRENEURS AFRICAINS 2014

Deux togolais, Awade ingrid et Jean-Marc Savi De Tové, dans le Top 20

Deux togolais figurent dans le Top 20 des meilleurs entrepreneurs africains de l'année 2014. C'est le résultat du dernier classement du réputé magazine américain "Forbes" spécialisé dans la classifcation des hommes et femmes leaders qui s'illustrent dans le monde des affaires, de la politique, du sport..., et qui font avancer le monde à un rythme soutenu. Figurent dans ce classement Ingrid Awade, la directrice générale de la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI) et Jean-Marc Savi De Tové (surnommé le petit prince de la Finance),associé chez Cauris Management. Les deux personnages ont été récompensés pour la qualité de leurs investissements dans la gestion productive de leurs différentes responsabilités, ce qui fait d'eux des acteurs importants dans la fondation de la conviction des étrangers attirés par l'investissement au Togo et en Afrique. Ces dernières années, les deux togolais ont été distingués par plusieurs institutions internationales. Didier Drogba et Samuel Eto'o font également partie de ce Top 20. Outre la catégorie des jeunes entrepreneurs africains, Forbes s'intéresse à celles des plus fortunés du monde, des personnages les plus célèbres et les plus influents, des peuples les plus puissants du monde, des sportifs les plus riches, etc.

Top 20 des meilleurs jeunes entrepreneurs 2014 :

1- Magatte Wade, 38 ans : fondatrice d'Adina (Sénégal).
2- Acha Leke, 40 ans : directeur du bureau de McKinsey à Lagos (Cameroun)
3- Janine Diagou, 40 ans : DG du pôle banque du groupe NSIA (Côte d'Ivoire).
4- Cina Lawson, 40 ans : ministre des Postes et de l'économie numérique (Togo).
5- Didier Drogba, 35 ans : footballeur professionnel (Côte d'Ivoire).
6- Vérone Mankou, 27 ans : entrepreneur, président directeur de VMK (Congo).
7- Swaady Martin Leke, 36 ans : entrepreneure, fondatrice de Yswara (Côte d'Ivoire).
8- Arthur Zang, 26 ans : créateur de la tablette tactile médicale Cardiopad (Cameroun).
9- Samuel Eto'o, 32 ans : footballeur professionnel (Cameroun).
10- Tidjane Dème, 40 ans : responsable de Google pour l'Afrique francophone (Sénégal).
11- Rainatou Sow, 30 ans : militante des droits des femmes (Guinée).
12- Eric Kacou, 38 ans : cofondateur et directeur général d'ES Partners (Côte d'Ivoire).
13- Ingrid Awadé, 40 ans : directrice de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (Togo).
14- Clare Akamanzi, 34 ans : directrice générale du Rwanda Development Board (Rwanda).
15- Dieynaba Ndoye Bakiri, 37 ans : cofondatrice des enseignes Colorii (Sénégal).
16- Marie-Cécile Zinsou, 31 ans : Fondation Zinsou pour l'art contemporain africain (Bénin).
17- Jean-Marc Savi De Tové, 40 ans : associé chez Cauris Management (Togo).
18- Serge Thierry Mickoto, 41 ans : DG du Fonds d'investissements stratégiques (Gabon)
19- Anthony Obame, 24 ans : champion de taekwondo (Gabon).
20- Marou Amadou, 42 ans : ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement (Niger).
Il est actuellement ministre dans le gouvernement de Brigi Rafni.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur instruction du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, le Gouvernement togolais a reconnu, le 11 juillet 2014, la République du Kosovo comme un Etat indépendant et souverain.

Suite à cette reconnaissance et sur invitation des autorités du Kosovo, Son Excellence Monsieur Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Togolaise a effectué une visite officielle de travail au Kosovo les 20, 21 et 22 juillet 2014.

Durant son séjour, Son Excellence Robert DUSSEY a été reçu par le Premier Ministre de la République du Kosovo, Son Excellence Monsieur Hashim THAÇI, qui a remercié le Togo pour le soutien apporté à son pays. Les discussions ont ensuite portées sur les perspectives de coopération fructueuse entre les deux pays.

La rencontre avec le Premier Ministre THAÇI a été précédée par l'entretien que Son Excellence Robert DUSSEY a eu avec Son Excellence Monsieur Enver HOXHAJ, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération à son cabinet. Au cours des échanges, le Ministre HOXHAJ a exprimé l'intérêt des autorités de son pays à soutenir le Togo dans l'organisation, l'année prochaine, à Lomé de la Conférence de l'Union Africaine sur la sécurité maritime sur le continent

A l'issue de cet entretien, les deux Parties ont, au cours d'une séance de travail organisée au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Kosovo, procédé à la signature de trois accords.

Le premier accord formalise, conformément à la Conventions de Vienne du 18 avril 1961 sur les Relations Diplomatiques et la Convention de Vienne du 24 avril 1963 sur les Relations Consulaires, la volonté du Togo et du Kosovo d'entretenir des relations diplomatiques et de coopération sur la base des principes de l'égalité souveraine, des relations amicales et de la coopération entre les États, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières des États souverains et de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats.

Quant au second accord, il fixe le cadre général de la coopération entre les deux Etats et permettra de signer des accords plus sectoriels.

Enfin, le troisième accord, plus spécifique, porte sur la coopération technique. Aux termes de celui-ci, le Kosovo s'engage, entre autres, à offrir des formations techniques aux ressortissants togolais en matière de diplomatie, de maintien de l'ordre, de sécurité et tous autres domaines décidés de commun accord par les deux Parties. De même, la Partie kosovare offre aux étudiants togolais des bourses d'études de premier cycle et des cycles supérieurs dans les universités du Kosovo dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, de l'ingénierie, de la technologie etc.

Par ailleurs, sur invitation de l'Académie diplomatique et de l'Université du Commerce et des Technologies du Kosovo, Son Excellence Robert DUSSEY a présenté devant un parterre d'étudiants et des personnalités du Kosovo, une communication intitulée « Sécurité maritime et développement : les enjeux de la conférence de Lomé » en perspective à la Conférence de l'Union Africaine qui se tiendra l'année prochaine sur cette thématique.

Fait à Pristina, le 21 juillet 2014

POUR TATA AVLESSI

Gabriel Améyi est un cancer pour le Football Togolais

• Lire l'intégralité de sa lettre adressée au président de la FTF

Le congrès électif de la Fédération togolaise de football (FTF) approche à grands pas et devrait se tenir normalement en novembre prochain. Dans les différentes bases électorales, Gabriel Améyi a sonné la mobilisation et est aux commandes des manœuvres les plus louches, histoire de s'assurer une réélection. Des contrats secrets se signent dans les coulisses, l'homme de Fiokpo va jusqu'à faire boire aux probables électeurs sur sa liste de corrompus des potions magiques, un pacte diabolique pour certifier son choix au moment venu aux risques d'être exposés à la rage de la foudre. Le monde sportif a les entrailles nouées en ces moments-ci, autorités sportives et politiques redoutent véritablement le maintien par la magie du vote d'Améyi à la tête de la FTF. Tout le monde croit qu'un nouveau mandat de quatre ans pour Améyi, c'est la catastrophe générale qui pourrait coûter même la suppression du Togo de la carte du football mondial. Mais jusqu'alors, personne n'a le courage de monter au créneau, et de le crier mot à mot. Heureusement, Tata Avlessi, ancien patron de la Fédé, est là. Tout haut, il vient de dire ce que tous pensent bas. Dans une ''si longue lettre'' adressée à son successeur Améyi, il lui fait prendre conscience de toutes ses tares et de tous ses crimes à la tête de la FTF, avant de lui demander, en bon ami sincère, de ne plus se représenter pour les élections à venir.

« Si vous êtes vraiment soucieux du devenir du football au Togo, vous devez vous retirer tout simplement car vous constituez aujourd'hui un handicap sérieux au redécollage de notre football', écrit Tata Avlessi dans une correspondance adressée au patron de la Fédération ». Tata n'est pas à sa première démonstration de désamour avec le règne d'Améyi, il a depuis retiré son club l'Union Sportive de Masseda (USM), un club de première division, de toutes compétitions organisées par la FTF d'Améyi et d'Yvette Klusseh.

Tata Avlessi

Gabriel Améyi

DE TATA A AMEYI, LETTRE INTEGRALE

Réf : 27/21/07/2014/pdt/usm

A
Monsieur le président
de la FTF (LOME)

Objet : Votre courrier
du 22 juin 2014

Monsieur le Président,

Nous avons accusé réception de votre courrier sans référence daté du 22 juin 2014 relatif à la désignation des délégués pour le prochain congrès électif en vue du renouvellement du Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF). Le bon fonctionnement de toute institution est favorisé par le respect des statuts et règlements. Vous avez bien fait de rappeler à tous les clubs et ligues de se conformer à leurs statuts avant le 21 juillet 2014.

Mais nous ne comprenons pas votre empressement à vouloir réceptionner les noms des délégués votants et suppléants à quatre (04) mois de l'Assemblée générale élective de la FTF en violation de ses statuts.

En effet, depuis quelques années, la FIFA a pris des dispositions permettant de mettre sur pied une Commission Electorale Indépendante (CEI) qui s'occupe de la préparation et de l'organisation des élections dans ses associations membres.

Mais aujourd'hui, nous constatons qu'en plus de toutes les violations flagrantes des statuts de la FTF dont vous êtes rendu coupable durant tout votre mandat, vous vous tendez à vous substituer à la CEI qui devait voir le jour très prochainement, pour des motivations connues de tous les acteurs sportifs. Il apparaît que tout ceci fait partie de vos manœuvres pour rempiler à la tête de la FTF.

Monsieur le président, votre passage à la FTF est un grand déshonneur pour le football togolais. Pendant les quatre (04) ans de votre mandat, vous n'avez organisé aucun congrès ordinaire pour rendre compte de votre gestion conformément aux statuts de la FTF. C'est pourquoi d'ailleurs, vous êtes mal placé pour demander aux clubs et ligues d'organiser des congrès.

Votre gestion chaotique a enfoncé davantage le football togolais dans les fosses abyssales. Les championnats organisés dans une pagaille sans précédent. Le retrait de l'Union Sportive de Masseda, de l'AC Merlan et de Tigre Noir Zéphyr sont les conséquences de cette situation.

Plus dramatique, vous avez sciemment fait disqualifier le Togo des dernières éliminatoires de la Coupe du Monde au profit du Cameroun malgré la brillante victoire des Eperviers (2-0) à Lomé. Alors que le joueur Alaixys Romao n'était pas qualifié pour cumul de carton, vous avez insisté et fait jouer ce dernier pour des raisons qui vous sont propres, sabotant ainsi les chances de qualification du Togo pour une deuxième coupe du monde malgré les moyens déployés par le gouvernement pour la préparation de cette compétition.

Monsieur le président, vous avez contribué énormément à ternir l'image de notre football à travers vos séries de malversations des fonds débloqués par la FIFA dans le cadre des projets Goal 2 et 3 pour le développement du sport-roi au Togo. Le courrier « confidentiel et personnel » de la FIFA du 30 octobre 2012 a d'ailleurs largement fait échos de vos fausses justifications et le plan macabre de la dilapidation des fonds destinés à la promotion et au développement du football togolais. Des fonds estimés à plus d'un milliard cinq cent millions Francs CFA sont passés par pertes et profits. A ce jour, vous n'avez fait aucune réalisation concrète pouvant justifier l'utilisation de ces subventions de la FIFA.

Comme si cela ne suffisait pas, en date du 31 octobre 2012, vous avez fait un découvert de deux cent cinquante quatre millions cent quatre-vingt treize mille soixante neuf (254. 193.069) Francs CFA sur le compte bancaire de la FTF dédié au projet Goal 2 et 3 de la FIFA pour vos besoins personnels. Malgré tout, vous avez eu l'outrecuidance dans votre réponse à la FIFA en date du 04 septembre 2013 de déclarer que les ristournes de trois cent millions (300.000.000) Francs CFA de la CAN 2013 ont été utilisés par l'Etat togolais pour payer les frais de préparation de la compétition alors qu'en réalité ces fonds sont tombés dans les trous que vous avez creusés sur le compte bancaire de la FTF à la BTCI.

La FIFA a été même obligée de retirer votre signature sur le compte bancaire de la FTF dans sa correspondance du 19 décembre 2012, une humiliation pour tous les Togolais. Une situation préjudiciable pour le football togolais car elle crée un climat de méfiance générale auprès de tous les partenaires du football togolais.

Des actes suffisamment graves qui normalement devaient vous contraindre à rendre le tablier. Tout compte fait, au regard de l'extrême gravité des faits, vous n'êtes plus digne de diriger notre football, de surcroît prétendre briguer un nouveau mandat.

En vérité, si vous êtes vraiment soucieux du devenir du football au Togo, vous devez vous retirer tout simplement car vous constituez aujourd'hui un handicap sérieux au redécollage de notre football.

Les manœuvres en cours dans le renouvellement des instances des ligues notamment à Kara, à Sokodé et à Tchamba participent de cette volonté funeste et suicidaire de vous maintenir à la FTF. A ce jour, les élections des ligues de Tchamba et du Centre sont reportées pour vos manigances alors que vous avez fixé le dernier délai sur le 21 juillet.

Si jusqu'alors, les acteurs ne se sont pas mobilisés pour vous renvoyer, pour votre honneur et votre dignité, vous devez faire un sursaut d'orgueil pour vous mettre de côté afin d'aider à l'essor de cette discipline sportive tant adulée au Togo.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Le Président

AVLESSI Adaglo Tata de Mass

INTERVIEW

« Après quelques années loin de mon pays, je suis revenu ébloui par les énormes changements positifs »

La grande semaine de la diaspora qui s'est tenue à Lomé du 21 au 27 juillet a tenu toutes ses promesses. Nous avons rencontré un jeune leader de la diaspora résidant au Burkina-Faso, M. Korebessaga Midina Pierre, Coordonnateur du Pôle d'Investissement. Il porte son regard sur l'événement, parle de la communauté togolaise au Burkina, et apprécie la politique d'intégration de la diaspora du gouvernement togolais. Stupéfait par le changement du visage du Togo en seulement quelques années après son départ, il ne cache pas sa

Korebessaga Midina Pierre
Coordonnateur du Pôle d'Investissement du Burkina-Faso

Vous êtes le Coordonnateur de Pôle d'Investissement, membre de la diaspora résidant au Burkina-Faso, quel regard portez-vous sur l'initiative de la semaine de la diaspora ?

Merci d'abord de m'accorder cette interview, je remercie particulièrement le Directeur de publication et tout son staff. Avant toute chose, je voudrais témoigner toute ma reconnaissance au comité d'organisation de la Grande Semaine de la Diaspora, en particulier, au porte parole le Dr. Aubin K. THON, à Mlle Pascaline THON, au Coordonnateur de la MAISON DE LA DIASPORA TOGO Monsieur Antoine GBEKOVU, au représentant de la Diaspora Togolaise en France, au fondateur de Retour au Bercail en Allemagne, à Monsieur le Ministre des affaires étrangères et tout le personnel, à Monsieur Baba Bah-Traoré des USA, à Gogoligo sans oublier toutes les délégations présentes à cette Semaine de la Diaspora. Je suis venu représenter la diaspora togolaise vivant au pays des hommes intègres qui est le Burkina Faso. Je suis provisoirement le Coordonnateur du PÔLE D'INVESTISSEMNENT qui regroupe en son sein des jeunes leaders de la diaspora togolaise vivant au Burkina Faso. Cette Grande Semaine de la Diaspora vient rassurer le bureau et les membres de ce pôle sur leur programme et leur vision pour le développement de notre pays le Togo. A mon avis, ce rendez-vous a été une grande plateforme d'échanges, de formation, d'innovation, de concertation et de conscientisation des jeunes de la diaspora sur le leadership et la participation réelle au Développement du Togo.

Vous avez participé à l'événement de bout en bout, vos impressions, et quels sont les grands enseignements à retenir ?

Dès mon arrivée au pays à la veille de l'événement, je me suis rendu au point focal de la Grande Semaine de la Diaspora à Tokoin Doumasséssé au Siège de Togolese Foundation où un accueil chaleureux m'a été réservé. Tout a commencé avec un déplacement sur la ville d'Aného pour faire des dons de médicaments, de vivres, et autres dans la matinée. Dans la soirée, c'était au CHU Sylvanus Olympio de Tokoin. Cette Grande Semaine de la Diaspora vient à point nommé pour renforcer les efforts des jeunes leaders épris de développement de leur pays, en les regroupant au sein des associations, ONG et organisations. C'est un projet qui m'a permis de découvrir les autres associations des leaders des autres pays de la diaspora Togolaise, de faire des échanges sur les activités, de me former sur certains thèmes qui ont été exposés et de renforcer mes capacités en matière d'innovation, de développement personnel et de leadership. Ce fut une opportunité aussi de pouvoir être informé sur les actions que mènent l'Etat Togolais à travers le Ministère des Affaires Etrangères. De grands enseignements sont à retenir. Je me suis rendu compte que nous avons au Togo des jeunes leaders qui peuvent initier et réaliser de grandes choses et qu'avec la volonté, nous pouvons faire de grands pas. Comme le disait le porte-parole Dr. Aubin THON, « la récréation est terminée, nous devons nous mettre au travail pour booster le développement du Togo, car il appartient a tous et à toutes ». J'ai été ému par le déroulement de l'événement.

Parlez-nous un peu de la Communauté togolaise au Burkina.

La communauté Togolaise au Burkina Faso est actuellement la première des communautés qui résident au pays des Hommes intègres. C'est la communauté la plus grande en nombre. Selon les estimations du ministère en charge au Burkina Faso en 2010, les Togolais sont de soixante dix mille (70 000). Nous avons une grande représentation dans le domaine de la construction, de la restauration, de l'hôtellerie, du Show Biz. Les togolais sont dans Le froid, l'imprimerie et dans l'administration où nous retrouvons de grands fonctionnaires qui font la fierté du Togo. Nous avons des associations de Togolais qui se retrouvent selon leurs préfectures d'origine. Mais il faut dire que malgré la grande représentativité de la communauté Togolaise, elle reste peu organisée ce qui fait que sa voix ne porte pas aussi loin qu'il le fallait sur le territoire Burkinabé et au Togo dans leur pays d'accueil.

De retour au bercail après 4 ans, comment trouvez-vous le Togo ?

Après quelques années loin de mon pays, je suis revenu ébloui par les énormes changements positifs, sur le plan des infrastructures et dans plusieurs autres domaines. Certes, depuis le Burkina Faso, des amis Burkinabés de passage au Togo et particulièrement à Lomé, revenaient faire l'éloge de ce changement que notre capitale Lomé subit. Et je vous avoue que la fierté d'être Togolais devient plus grande. Je sais qu'il y beaucoup à faire, mais déjà pour un début, en seulement moins de cinq ans, le progrès du Togo est à saluer.

Avec votre vécu à l'étranger, quelle lecture faites-vous de la vie au Togo et au Burkina ?

Il y a une différence entre la vie au Burkina Faso et au Togo. Ce n'est pas une surprise. Avant tout, le climat même nous rappelle que nous avons changé de pays et que nous ne sommes plus au Togo. Prenons trois domaines à comparer, l'entrepreneuriat, le social et la sécurité routière. Dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat, la jeunesse Burkinabé est mieux aguerrie que celle Togolaise. Le jeune Burkinabé est audacieux et optimiste, il peut prendre des risques pour entreprendre. La jeunesse Togolaise est souvent hésitante et se décourage vite. Le Togolais se contente du peu qu'il a alors que le Burkinabé veut être indépendant et vise plus loin. Sur le plan social, j'ai fais cette petite remarque, le Togolais aime critiquer et s'attarder sur des détails qui non seulement retardent, mais peuvent détruire. Sur le plan sécurité routière, il faut dire que l'Etat Togolais fait du bon travail, au Burkina, c'est plus compliqué, le respect du code de la route semble facultatif, les accidents n'émeuvent pas autant.

Comment jugez-vous la politique d'intégration de la diaspora du gouvernement togolais ?

Nous devons saluer les grands efforts de l'Etat togolais pour encourager la diaspora, lui faciliter la tâche et lui offrir assez d'opportunités. Beaucoup de mesures incitatives sont prises pour encourager les investissements au pays, et le développement du Togo ne peut que s'en porter mieux.

Quelles sont les recommandations que vous avez formulées à l'endroit du gouvernement lors de cette semaine de la diaspora ?

Entre autres recommandations, la question de la double nationalité des Togolaises et Togolais de la diaspora, une politique d'appui aux investissements de la diaspora par le gouvernement à trente pour cent et des exonérations pendant trois (3) ans, le retour sécurisé des Togolais de la diaspora. Le prix du billet d'avion sur Lomé est très cher par manque de concurrence de compagnies à l'aéroport, et nous avons encouragé le gouvernement à revoir la donne. Que Dieu bénisse le Togo.